RÉPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-779 DU 13 DECEMBRE 2005

Chargeant Monsieur Valentin Aditi HOUDE, Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de l'intérim de Monsieur Jules C. ASSOGBA, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pour compter du 12 au 15 Décembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 2001 ;

VU le Décret n° 2005 – 052 du 04 Février 2005 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 12 au 15 Décembre 2005, Monsieur Valentin Aditi HOUDE, assurera l'intérim de Monsieur Jules C. ASSOGBA, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 décembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – PM 4 – MEHU 4 – MAEIA 4 – SGG 4 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6.